

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Après le KORUS, l'ALÉNA?

Après l'annonce de l'entente de principe entre les États-Unis et la République de Corée sur les modalités générales des amendements et des modifications apportés à l'accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud (KORUS), qui à son tour exempte de manière permanente la Corée des tarifs de 25 % imposés sur les importations d'acier en vertu de l'article 232 de la Trade Expansion Act de 1962 des États-Unis, le représentant pour le commerce des États-Unis tourne maintenant son attention vers la renégociation de l'ALÉNA.

Les États-Unis souhaitent annoncer un résultat similaire au cours des deux prochaines semaines, a indiqué une source informée.

Cette source a affirmé que l'administration Trump prévoit annoncer une entente de principe sur l'ALÉNA 2.0 au Sommet des Amériques, qui aura lieu au Pérou les 13 et 14 avril prochains et auquel participeront les trois dirigeants. Cela laisse aux négociateurs de l'ALÉNA environ 10 jours pour s'entendre sur les éléments clés (comme les règles d'origine pour les pièces automobiles et le règlement des différends entre investisseurs et États [RDIE]), alors que la vérification juridique et les autres détails techniques seront finalisés à une étape ultérieure, de façon similaire à ce qui avait été fait pour l'AECG.

On ne sait pas si la ronde de négociations (finale) de la semaine du 8 avril aura toujours lieu, a indiqué la source, puisque le représentant pour le commerce des États-Unis n'a pas encore envoyé d'avis aux intervenants de l'industrie et aux médias à cet égard. Néanmoins, les observateurs s'attendent à ce qu'une certaine forme de négociations (même si ce n'est pas

une ronde de négociations officielle) se tienne cette semaine à Washington D.C.

Le représentant pour le commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, doit rencontrer le ministre de l'Économie mexicain, Ildefonso Guajardo, le 4 avril alors que la ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, sera à Washington pour rencontrer M. Lighthizer le 6 avril.

Entente « historique » entre la Corée du Sud et les États-Unis

Les observateurs ont décrit l'entente de principe avec la Corée du Sud comme étant moins ambitieuse que prévu, puisque le président Trump avait précédemment qualifié l'accord de « désastreux ». La nouvelle entente augmente le quota américain d'automobiles exportées en Corée à 50 000 par constructeur automobile, et accorde le droit de maintenir les tarifs de 25 % sur les camionnettes importées.

La Corée a également convenu de limiter ses exportations d'acier aux États-Unis à 70 % de sa moyenne des trois dernières années.

« L'entente révisée règle des problèmes liés aux investissements, aux tarifs, au commerce des automobiles et aux recours commerciaux. D'autres avancées ont été faites dans les domaines des produits pharmaceutiques, des douanes et des textiles pour mettre en place le KORUS sans accroc », ont affirmé M. Lighthizer et le ministre du Commerce de la République de Corée, Hyun Chong Kim, dans un énoncé conjoint publié le 28 mars.

Les détracteurs disent quant à eux que la plupart des 24 chapitres du KORUS sont demeurés intouchés,

qualifiant l'entente de limitée étant donné la difficulté des constructeurs automobiles américains à exporter des voitures en Corée, en plus de l'importation quasi inexistante de véhicules utilitaires légers de la Corée du Sud.

Les observateurs ont ajouté qu'il n'y avait pas de meilleur moment pour conclure une entente avec la Corée, étant donné la situation politique avec la Corée du Nord. « Cela représente une avancée importante dans l'amélioration des relations économiques et

commerciales entre les États-Unis et la Corée, considérant leur relation solide et durable en matière de sécurité », peut-on lire dans l'énoncé conjoint.

Séoul, entre-temps, a été forcée de conclure rapidement une entente qui exempterait définitivement le pays des tarifs sur l'acier, laquelle doit entrer en vigueur le 1^{er} mai 2018. Cela étant dit, l'entente révisée met de la pression supplémentaire sur le Canada et le Mexique, qui doivent conclure un accord similaire dans les semaines à venir, ont affirmé les observateurs.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonduncanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

